**Monsieur le Préfet**
**Préfecture de la Marne**
Service de l'Environnement et des ICPE
1 rue de Jessaint
CS 50431
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

A Saint-Memmie, le 10/08/2019.

**Objet : Dossier de demande d'Enregistrement d'exploiter une ICPE et demande d'Agrément « Centre VHU »**

Monsieur le Préfet,

En application des articles R512-46-1 à R512-46-7 du Code de l'Environnement, et de l'arrêté ministériel du 2 mai 2012 relatif aux agréments des exploitants des centres VHU, je soussigné Vincent ORDAN, agissant en tant que Gérant de la société AUTO DEPOLLUTION ORDAN, ai l'honneur de vous demander l'Enregistrement de l'exploitation située à la ZAC « Le Mont Michaud » rue Antoine Chezy sur la commune de Saint-Memmie (51470) de l'activité classée suivante :

- **Rubrique n° 2712 – Régime enregistrement :** Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage.

  **1.** Dans le cas de véhicules terrestres hors d'usage, la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 100 m².

Ainsi, qu'une demande d'agrément « Centre VHU ».

Je joins donc à ma demande un dossier complet comprenant :

- Le document CERFA 15679-02 formalisant la demande d'Enregistrement ;
- la présentation du dossier ;
- les descriptions des choix techniques permettant le respect des prescriptions générales applicables ;
- les annexes comportant tous les documents nécessaires à la présentation du site et de ses activités.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

**M. Vincent ORDAN**
**Gérant**

ADO
AUTO DEPOLLUTION ORDAN
SARL au capital de 10 000€
CHEMIN de St GIBRIEN 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
SIRET: 497 986 810 00024-APE 4520A
TVA FR 04497986810-N°VHU PR 51000 03D
Tél. 06.23.83.73.02 - 03.26.64.07.01